

Avis de constitution

SOCIETE « COLLEGE D'EXCELLENCE MANDJEYA »

Siège ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGVUEVILLE, Lot
73, 74, 75, 76, 77, 78, Ilot 06

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE D'EXCELLENCE
MANDJEYA »

Objet : - ENSEIGNEMENT GENERAL

- ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

- ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- FORMATION QUALIFIANTE

- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- SCOLARISATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN PORT-BOUET GONZAGVUEVILLE, Lot 73, 74, 75, 76, 77, 78, Ilot 06

Dirigeant(s) M KOUAKOU KOUASSI AMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02487 du 23/05/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29867/GTCA/RC/2024 du 23/05/2024

